



HELIOS FOUNDATION

Appel à Projets « Le défi de la décarbonation »

- Contexte

Ces dernières années, se développe une conscience grandissante de l'urgence climatique, accompagnée d'une volonté croissante d'agir rapidement et avec impact afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), atténuer le changement climatique et investir dans des mesures d'adaptation aux changements inévitables. Le Green Deal européen a fixé une ambition européenne aux horizons 2030-2040-2050, ainsi que des objectifs aux Etats Membres.

La crise climatique actuelle est le résultat d'un excès d'émissions de GES. De surcroît cette crise climatique se déroule dans un contexte plus général de crise environnementale (biodiversité, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, ...). La décarbonation apparaît comme une des solutions centrales à la question climatique et se doit d'être contextualisée dans un cadre socio-écologique plus systémique.

Pour respecter ses engagements mondiaux et européens, et pour saisir pleinement les opportunités offertes par la transition vers une société et une économie durables, la Belgique doit d'opérer une transformation vers une économie décarbonée et une transition écologique équitable. Cette transition requiert des changements profonds dans nos méthodes de production, de consommation et de fonctionnement.

- Objectif

Cet appel à projets vise à **soutenir et financer** des initiatives ambitieuses, réalistes et impactantes qui ciblent les changements systémiques et apportent des solutions concrètes pour favoriser la décarbonation des modes de production, de consommation ou de fonctionnement/organisation en Belgique.

- Pour quelles organisations ?

Les **porteurs de projets** peuvent être des organisations privées (start up, scale up, TPE, SME, PME, grandes entreprises...), publiques (institutions académiques et de recherches, ...), semi-publiques, de la société civile (ASBL, fondations privées, ONG, ...) ou un consortium de différentes organisations.

- Pour quels projets ?

L'appel est **ouvert à toute initiative** résultant en une transformation de l'extraction et la gestion des ressources, de la production, du transport, de la consommation, du recyclage et de la gestion des déchets ou de l'organisation de la société, permettant une réduction significative des émissions de GES. L'appel est **également ouvert à tout projet de recherche appliquée** proche d'une mise en œuvre.

L'appel est ouvert tant aux solutions de réduction directe des émissions qu'à la recherche appliquée pour des innovations qui visent à faciliter et accélérer la décarbonation.

- Quel soutien financier ?

Le budget total du soutien demandé doit être compris **entre 2 millions (minimum) et 3 millions (maximum) d'euros**. Ce financement sera pour une durée maximale de 5 ans, avec une évaluation validant la suite du financement après



2 ans. Dans le cadre d'organisations privées du type start up, scale up, TPE... ce soutien financier exclut une prise de participation de la part de la Helios Foundation.

Les propositions de projets seront évaluées en **2 phases (i)** sur base d'une **lettre d'intention** de 3 pages, selon le canevas en annexe, pour ne retenir que les propositions les plus prometteuses qui satisferont aux critères ci-dessous et **(ii)** seulement pour les projets sélectionnés à la première phase, **une proposition détaillée** de 15 pages pour évaluation de la qualité du projet et sa contribution potentielle à la décarbonation par des experts du domaine.

- Quels critères de sélection ?

Les projets doivent impérativement répondre à TOUS les critères suivants :

- i. **Territoire** : La réduction des émissions de GES se produit **sur le territoire belge**.
- ii. **Pertinence et Impact** : Conduit à une réduction significative et démontrable des GES.
- iii. **Mesure d'impact** : **Réduction vérifiable** et mesurable, avec des objectifs chiffrés de réduction d'émissions et une estimation des coûts de réduction ("abatement costs") à court, moyen et long-terme.
- iv. **Additionnalité** : **Impact additionnel** par rapport au « business as usual » du secteur ou de l'activité concerné(e), qui contribue à la trajectoire Européenne *Fit for 55* et *net zero by 2050* de la Belgique et aux exigences légales et judiciaires en Belgique.
- v. **Réduction directe** : Représente une **réduction directe** des émissions (ou a un potentiel élevé de mener à une réduction directe à court ou moyen terme pour des projets de recherche appliquée) et donc exclut des activités dont l'objectif *unique* est la capture de carbone (ce critère n'exclut donc pas les projets d'agriculture régénérative par exemple).
- vi. **Permanence** : Ayant un effet **permanent** sur la réduction des émissions de GES.
- vii. **« Do no harm »** : **Pas d'impact négatif** significatif sur la biodiversité, le cycle de l'eau, les sols, les territoires, la santé, ...
- viii. **« Leakage »** : Absence de **leakage/déplacement des émissions** vers un autre secteur ou un autre lieu.
- ix. **Faisabilité financière/business model** : Potentiel élevé d'être à terme **financièrement viable**, intrinsèquement ou par le biais de financements additionnels de sources publiques ou privées.
- x. **Subventions publiques** : Pas directement et/ou totalement éligible pour des **subventions publiques existantes** (p.ex. Fonds de transition énergétique fédéral belge, ...).

De surcroît, les **caractères suivants seront considérés positivement** lors du processus de sélection :

1. **Approche holistique et systémique** : Adoptant une **approche systémique** des solutions et des impacts.
2. **Co-bénéfices** : Générant des **co-bénéfices** environnementaux et/ou sociaux.
3. **Potentiel de répliquabilité** : Possibilité de **reproduction** du projet à plus grande échelle et/ou dans d'autres contextes.
4. **Collaboration et partenariat** : Fédérant des acteurs différents qui **s'allient** pour répondre à un défi commun, en démontrant la capacité à collaborer avec ces partenaires.

Les délais de soumission et d'évaluation des deux phases sont fixés de façon à ce que les projets sélectionnés reçoivent leur financement avant la fin 2025.



- Quel processus de sélection des projets ?

▪ « Lettre d'intention » - pré-sélection:

Les lettres d'intentions seront examinées par l'**Advisory Board** « décarbonation » de la Helios Foundation et, le cas échéant, par des experts spécifiques liés à certains domaines de la décarbonation.

▪ « Projets détaillés » - sélection: Les propositions détaillées (uniquement pour les lettres d'intention qui ont été sélectionnées) seront examinées par l'**Advisory Board**, sur base d'évaluations par des experts des thématiques de chaque projet.

▪ « Projets approuvés »:

Les projets détaillés retenus seront soumis par l'Advisory Board « décarbonation » au **Conseil d'Administration de la Helios Foundation** en vue d'une approbation.

- Quel timing ?

- **Mercredi 23/04** : Lancement de l'appel à projets afin de collecter « les lettres d'intention » ;
- **Lundi 16/06 - midi** : Date limite de réception des « lettres d'intention » ;
- **Mercredi 23/07** : Annonce des projets présélectionnés et lancement de la deuxième phase de l'appel à projets pour les « propositions détaillées » ;
- **Mercredi 10/09 - minuit** : Date limite de réception des « propositions détaillées » ;
- **Lundi 08/12**: Annonce de la sélection des projets.

- Contact :

- **Pour toute information technique** : Call Center FRB - 02 500 4 555
- **Pour toute information spécifique** :
 - Coordinatrice de Project : Aurélie Dupont - 02/883 07 88 - dupont.a@mandate.kbs-frb.be
 - Project Knowledge Manager : An Van Campenhout - 02/549 02 61 - vancampenhout.a@kbs-frb.be

Présentation de la Helios Foundation et du partenariat avec la Fondation Roi Baudouin.

La Helios Foundation a pour mission de relever deux des défis les plus urgents auxquels la Belgique est confrontée : la transition vers une économie neutre en carbone et le renforcement du bien-être mental sur le lieu de travail. Animée par la volonté d'avoir un impact mesurable, par l'innovation et par l'intégrité, elle investit dans des solutions pionnières et établit des alliances stratégiques avec des institutions de la recherche, des entreprises, et de la société civile. La Helios Foundation travaille à plein régime pour un avenir durable et mentalement sain pour la Belgique.

Dans le cadre de cet engagement, la Helios Foundation a confié la coordination d'un appel à projets à la Fondation Roi Baudouin. La Helios Foundation conserve son entière autonomie quant au choix des projets retenus, la gestion et l'accompagnement des projets sélectionnés ainsi que leur évaluation continue.

Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'un partenariat plus large entre la Helios Foundation et la Fondation Roi Baudouin, jouant un rôle d'incubateur au développement philanthropique de Helios Foundation.



PHASE 1 de l'appel à projet : canevas des lettres d'intention

Maximum 2.000 mots et 3 pages

1. Titre du projet

- Nom du projet
- Organisation(s) porteuse(s) et personne de contact
(Environ 30 mots)

2. Problème identifié

- Quelle est la problématique ciblée ?
- Quelles sont les émissions à réduire ?
- Pourquoi est-ce un problème critique en Belgique ?
(Environ 200 mots)

3. Solution/approche proposée

- Description concise de la solution ou technologie développée.
- Type de technologie ou approche :
 - Réduction directe des émissions : Comment cette technologie ou approche réduit les émissions par unité d'activité.
 - Et/ou comment cette solution accélère la décarbonation.
 - Quel est l'impact systémique de la solution proposée.
(Environ 200 mots)

4. Traction et potentiel de marché

- Quel est l'état actuel du projet (prototype, pilote, déploiement, ...) ?
- Résultats préliminaires.
(Environ 150 mots)

5. Compétition et différenciation

- Qui sont vos principaux concurrents et/ou quelles sont les alternatives existantes ?
- En quoi votre solution est-elle unique, supérieure ou complémentaire ?
(Environ 100 mots)

6. Méthodologie d'estimation des réductions de carbone

- Estimation de réductions **vérifiables, additionnelles, permanentes** en Mton CO2e/an à court, moyen et long terme.
- Estimation des coûts/revenus de réduction (abatement costs) (€/Mton CO2e réduite ou évitée), à court, moyen et long terme.
- Approche pour mesurer l'impact : définition du "baseline", sources de données et hypothèses, précautions contre les surestimations.
(Environ 250 mots)

7. Modèle économique et vision à long terme

- Situation du projet dans la chaîne de valeur du secteur en question.
- Stratégie de passage à l'échelle. Comment le projet sera-t-il financièrement solide et durable ?
- Quels sont les objectifs stratégiques sur 5 ans ?
(environ 150 mots)



8. Équipe

- Présentation des membres clés et de leur expertise pertinente, et éventuels partenariats.
(Environ 100 mots)

9. Tableau budgétaire synthétique :

- Montant demandé par an (entre 2.000.000 € et 3.000.000 € sur maximum 5 ans).
- Allocation prévisionnelle (R&D, pilotes, recrutement, équipement, etc.).
- Autres sources de financement potentielles (publiques ou privées), y inclut les demandes de financements en cours (publiques ou privées).
(1 page Excel, en annexe)

10. Effets Systémiques

- **Contraintes** : Quelles barrières ou limitations impactent le développement ou le déploiement de la solution?
- **Catalyseurs** : Quels facteurs ou avancées pourraient accélérer la mise en œuvre ou augmenter l'impact ?
- **Co-bénéfices** : Quels avantages environnementaux ou sociaux supplémentaires sont attendus (biodiversité, santé, emploi, etc.) ?
- **Risques** : Y a-t-il des impacts négatifs potentiels, sociaux, environnementaux ou économiques, des faiblesses critiques ou des risques de *carbon leakage* ? Si oui, comment sont-ils pris en compte ?
- **Liens avec d'autres initiatives** : Comment le projet s'intègre-t-il ou complète-t-il des efforts existants (locaux, nationaux, internationaux) ?
(Environ 200 mots) ou, de préférence schémas ou croquis.

PHASE 2 de l'appel à projets : canevas et format des projets détaillés

- Les propositions complètes suivront **le même canevas que les lettres d'intention**, mais avec beaucoup plus de **détails**.
- Elles feront un maximum de 15 pages et 10.000 mots + annexes (bibliographie, CVs, ...)
- Elles incluront une estimation de la trajectoire des « abatment costs », un Gantt chart, des milestones, le budget associé au Gantt chart.
- Des figures illustratives sont bienvenues.
- La proposition inclura un "pitch" de maximum 15 diapositives PowerPoint.
- Inclure les noms de 2 évaluateurs potentiels qui n'ont aucun lien avec votre organisation et le projet
- La proposition inclura les documents suivants :
 - **Documents de présentation de votre organisation** : rapport annuel, brochure ou autre document de présentation.
 - **Documents légaux** : statuts de votre organisation, incluant les clauses de dissolution.
 - **Documents financiers** : dernier bilan financier.
 - **Documents liés à la gouvernance** : constitution du Conseil d'Administration.